

Granotes

Urbanisme
Le nouveau
Charlemagne arrive
Pages 8-9

28 février - 6 mars

Carnaval : bas les masques !

Page 13



Solidarité

Un centre d'accueil pour les malades d'Alzheimer

..... Page 3

Travaux

Tour d'horizon des principaux chantiers

..... Pages 4-5

Education

Lycée : réponse après Pâques

..... Page 6

Circulation

Route Nationale : études poursuivies

..... Page 7

Urbanisme

Charlemagne : un nouveau quartier se dessine

..... Pages 8-9

Vie municipale

"Pour une ville solidaire et citoyenne".

Les médaillés de la ville

..... Pages 10-11

Culture

Musique : du classique au programme

..... Page 12

Animations

Les temps forts du Carnaval

..... Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité

..... Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous

..... Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication
Philippe Mahé

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).
Papier certifié PEFC,
issu de forêts gérées
durablement.



Éditorial



Nous sommes 10 188 argelésiens

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille
Conseiller général

Depuis le 1^{er} janvier 2010, Argelès-sur-Mer a, selon les chiffres de l'INSEE, dépassé officiellement la barre des 10 000 habitants. 10 000 habitants, c'est la population d'une petite ville. A l'horizon 2020, notre objectif est de tendre vers une population de 15 000 habitants. Cela me semble raisonnable. Aujourd'hui, hormis le lycée pour lequel nous continuons à nous battre et un établissement de santé publique que la proximité de Perpignan n'autorise pas, Argelès-sur-Mer dispose d'équipements publics suffisants pour être le pôle d'attraction du sud du département.

Au-delà de 15 000 habitants, notre ville risquerait de perdre son identité et son esprit "village" qui font sa force. Il n'y a rien de passéiste ni de nostalgique dans ces propos simplement le constat implacable que plus une ville grandit, plus elle risque de perdre son âme.

Avec la majorité municipale, nous avons décidé que le développement de la commune devait être maîtrisé. Il nous importe peu, tout compte fait, d'être la deuxième, troisième ou quatrième ville du département en terme de population. Ce qui nous importe, c'est que notre qualité de vie demeure intacte.

La ville a donc clairement défini les zones où celle-ci sera localisée. Elles sont au nombre de trois : le quartier de Charlemagne, le lotissement communal de Taxo et, à moyen terme, le secteur compris entre la route d'Elne et le chemin de Neguebous. Ce sont des zones reconstruites non inondables, en continuité d'urbanisation, et qui ne sont pas concernées par les différents plans de protection des risques auxquels la ville est soumise.

Vous l'avez constaté : les travaux préalables à l'urbanisation ont commencé dans le secteur de Charlemagne. En additionnant l'ensemble des programmes, ce sont plus de 350 logements qui vont sortir de terre. Un nouveau quartier va voir le jour avec ses maisons individuelles, ses logements collectifs, privés ou sociaux et ses équipements publics dont la nouvelle caserne du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) de Céret. Avec ses diverses formes d'habitat, ce quartier témoigne de notre volonté de recherche de la mixité sociale. Il est aussi le symbole d'une utilisation plus rationnelle de l'espace constructible, utilisation qui permettra de mieux préserver les espaces vierges de toute urbanisation.

Un centre d'accueil pour les malades d'Alzheimer

Depuis début janvier, l'association le Grand Platane de Perpignan a ouvert, dans une maison appartenant à la ville, un accueil thérapeutique de jour pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer. Un lieu de vie pour les malades et des heures de répit pour les accompagnants.

C'est une maison comme une autre, installée chemin de Palau. Depuis le 4 janvier, elle accueille sur simple rendez-vous, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, de 9h à 17h, des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Le nombre de malades est en constante progression en France puisque 200 000 nouvelles personnes sont atteintes chaque année.

D'où l'importance de créer des lieux qui permettent d'accueillir les patients et donc de soulager les accompagnants familiaux

dont certains consacrent la quasi-totalité de leur temps à la prise en charge des malades.

Dans le cadre du Plan Alzheimer et des orientations souhaitées par le conseil général, en charge de la solidarité, et la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale, la ville d'Argelès-sur-Mer a posé sa candidature pour accueillir cette structure de proximité. La maison, propriété de la ville, a été rénovée par les services techniques pour accueillir du public.

Depuis le 4 janvier, l'association le Grand Platane de Perpignan



est à pied d'oeuvre dans une structure qui peut recevoir jusqu'à 12 malades.

"L'important est que les malades se sentent comme à la maison. On sait que l'on ne peut guérir de cette maladie mais on peut en freiner l'évolution par l'entretien et la stimulation des facultés restantes" explique le docteur Jean-Patrice Gautier, adjoint chargé de la solidarité.

A Argelès, l'équipe de professionnels de la santé (psychologue, psychomotricienne, infirmière, musico-thérapeute, aide-soignantes, aide-médecin psychologique) est à pied d'oeuvre depuis un mois.

Outre le réconfort apporté aux malades, un accueil de jour permet aussi d'aider les aidants, le plus souvent des membres de la famille. "Pour eux, c'est une pause, des moments de répit et

de soulagement pour pouvoir, l'espace d'une journée, penser à autre chose" poursuit Jean-Patrice Gautier.

Les nombreux témoignages des familles en attestent. L'accueil thérapeutique de jour doit être un service de proximité, accessible au plus grand nombre.

Le Grand Platane d'Argelès répond à cette attente puisqu'il rayonne sur le canton d'Argelès-sur-Mer et de la Côte Vermeille. Cette structure est la deuxième créée dans le département après celle de Perpignan.

Deux autres devraient voir le jour dans les mois qui viennent.

Adresse : 23, chemin de Palau (près de l'espace Waldeck-Rousseau).

Tél : 04 68 82 82 82 et 04 68 52 22 22.

Téléthon

Mobilisation et record battu



Alors qu'au niveau national, les sommes collectées au cours du Téléthon 2009 ont baissé par rapport à l'édition précédente, le collectif organisateur de ces deux journées à Argelès-sur-Mer a eu la bonne surprise de constater une hausse des dons.

En effet, ce sont 13 912 euros

qui ont été transmis à l'AFM (Ass. Française contre les Myopathies), soit près de 500 euros de plus qu'en 2008.

C'est une juste récompense pour tous ceux qui se sont mobilisés pour cette noble cause et qui ont ainsi apporté une pierre argelésienne à ce grand édifice de la solidarité.

Haïti

La ville s'engage

Quarante-huit heures à peine après le tremblement de terre du 12 janvier, le conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 5 000 euros à la Fondation de France pour l'action qu'elle mène en Haïti. Réunis en séance publique le 14 janvier, les élus ont accepté de modifier l'ordre du jour du conseil en y ajoutant une question supplémentaire permettant de voter cette

subvention.

Par ailleurs, le conseil municipal a décidé de lancer un appel pour récolter les dons. Ces dons seront également versés à la Fondation de France.

Ils sont à adresser au Centre Communal d'Action Sociale, situé dans les locaux de l'hôtel de ville. Il est ouvert de 8h à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi.

Tour d'horizon des principaux

Centre plage

Les travaux d'aménagement de la voie comprise entre le rond-point de l'Arrivée et celui de l'Europe avancent à un bon rythme.

Un réseau de collecte des eaux pluviales a été créé et les gaines devant accueillir les nouveaux mâts d'éclairage installées.

Côté droit de la chaussée, en partant du rond-point de l'Arrivée vers celui de l'Europe, les emplacements réservés aux trottoirs ont été élargis.

Dans le même sens, la circulation du Train-Bus et des deux roues non motorisées s'effectuera en site propre, c'est-à-dire dans un couloir sécurisé par rapport aux autres usagers.

Fin janvier, les entreprises ont commencé la pose du pavage et



des dalles ainsi que la construction de l'îlot central délimitant les nouvelles voies de circulation.

Sites du Racou

Le Conservatoire de l'Espace Littoral a achevé les travaux de réhabilitation entrepris sur les sites du Racou : rochers de Porteils, promontoire du Moulin d'en Sorra et bois de Valmarie (Granotes n°89 et 90).

La dernière étape a vu la pose d'une passerelle d'un poids de 4 tonnes. Celle-ci enjambe l'agouille du Valmarie, à l'entrée du Racou.

Elle constitue le point de départ d'un circuit de randonnée exclusivement pédestre qui contourne le camping du Valmarie, longe le Racou et rejoint le sentier littoral sous le château d'eau.

Entièrement balisé, ce circuit



permet de traverser le bois de Valmarie, remarquable pour sa chênaie blanche.

La mise en valeur et la protec-

tion de ces espaces naturels sensibles est aujourd'hui terminée.

Après réception des travaux,

c'est la ville d'Argelès-sur-Mer qui en assurera la gestion et l'entretien.

Chemin du Roua - rue des Chênes

Dans le secteur Chemin du Roua -rue des Chênes - impasse sainte Madeleine-, des entreprises sont à pied d'oeuvre pour la création de trottoirs.

Les bordures sont en cours d'installation avant le goudronnage

des trottoirs et la pose d'un enrobé sur la voirie.

Dans un premier temps, la communauté des communes avait procédé à la rénovation du réseau d'assainissement chemin du Roua.



chantiers en cours

Rue du Repos - avenue de la gare

Les travaux d'aménagement urbain concernant la rue du Repos et l'avenue de la Gare ont débuté début janvier et se poursuivront jusqu'au mois d'avril.

En premier lieu, c'est le réseau de collecte des eaux pluviales de l'avenue de la Gare -entre le carrefour et la rue du Repos- qui a été modernisé. Celui d'assainissement de la rue Wilson le sera prochainement.

La seconde étape voit actuellement la rénovation des trottoirs et la pose de nouvelles bordures dans le même secteur.



Centre ville

Circulation perturbée

En raison des travaux en cours au centre ville, la circulation est réglementée avenue de la Gare, rues Wilson et du Repos :

- **du 11 janvier au 12 février**, la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits avenue de la Gare, depuis la route nationale jusqu'au croisement avec la rue du Repos.

- **du 8 février au 4 mars**, la circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits rue Wilson.

- **du 22 février au 9 avril**, la circulation sera alternée rue du Repos depuis son croisement avec l'avenue de la Gare jusqu'à son croisement avec la rue Voltaire.

Elle sera également alternée avenue de la Gare depuis son croisement avec la rue du Repos jusqu'au parking de la gare.

Nettoyage des agouilles



Les services techniques de la ville viennent d'entreprendre le nettoyage de l'agouille des Conques au niveau des Jardins des Innocents. Même opération pour le canal d'arrosage à hauteur du rond-point de Pujols. Par ailleurs, le SIVU (Syndicat intercommunal à vocation multiple) du Tech vient de procéder au nettoyage de la Riberette alors que la communauté de communes avait réalisé la même opération il y a quelques semaines dans la Massane.

Déjections canines : de nouveaux distributeurs

A la suite des réunions de secteurs où plusieurs demandes d'implantation avaient été enregistrées, la ville va procéder prochainement à l'installation de 20 nouveaux distributeurs de sacs plastiques pour les déjections canines.

Ils seront situés dans les lieux suivants :

- parking du Valmarie (face au camping) ;
- avenue du Général de Gaulle (camping de la plage) ;
- office du tourisme (place de l'Europe) ;
- avenue du Tech (résidences les Lavandines et Plein sud) ;
- boulevard de la Méditerranée (rond-point Joie et Lumière) ;
- avenue du 8 mai (résidence Bonanza) ;
- rue Arthur Rimbaud ;
- place J. Saury (lotissement le Belvédère) ;
- rue du Maréchal Leclerc,
- avenue de la Libération (espace vert à côté du stade Gaston Pams),
- passerelle située face à l'hôtel de ville ;



- square du Souvenir Français ;
- rue des Rossignols (Jardins de la Massane) ;
- rue du Repos (escalier de la gare) ;
- traverse des Saules (route de Sorède) ;
- lotissement les Couloumates (espace vert) ;
- rue J. Cayrol (espace vert) ;
- parcours de santé (bois de la Sorède) ;
- lotissement La Chênaie (rue des Couloumates).

Cela porte à 46 le nombre de distributeurs de sacs plastiques installés sur la commune.

Merci aux propriétaires de chiens de les utiliser sans modération.

Lycée : réponse après Pâques

Le nouveau recteur de l'Académie de Montpellier l'a affirmé à Pierre Aylagas : une décision quant à la construction d'un lycée à Argelès-sur-Mer sera prise avant Pâques. De son côté, le collectif citoyen s'est constitué en association.

Le rendez-vous était pris de longue date. Pierre Aylagas a rencontré le lundi 11 janvier le nouveau recteur de l'Académie de Montpellier, Christian Philip.

Au menu de la rencontre, un sujet unique : le lycée Emile Combes d'Argelès-sur-Mer pour lequel la ville tient à la disposition de la région Languedoc-Roussillon un terrain constructible de 7 ha situé à Taxo.

Au mois de décembre, à l'occasion du vote de son budget, le conseil régional a voté une première enveloppe de 25 millions d'euros pour la création de cet établissement.

Reste à l'Etat à pourvoir les postes d'enseignants et de personnels administratifs et techniques, ce qu'il s'est toujours refusé à faire jusqu'à aujourd'hui.

L'entrevue a permis au maire et au recteur de confronter leur point de vue.

Pierre Aylagas a rappelé que 964 lycéens des cantons d'Argelès-sur-Mer et de la Côte

Vermeille étaient scolarisés au lycée de Céret (452 élèves) ou dans les établissements de Perpignan (491 élèves).

De son côté, le recteur n'a écarté aucune hypothèse. Il s'est engagé à proposer après Pâques, c'est-à-dire après les élections régionales, plusieurs scénarios.

Ces propositions prendront en compte différents éléments :

- la nécessité reconnue d'un lycée pour les élèves du territoire Albères-Côte Vermeille ;
- le maintien de l'activité du lycée de Céret ;
- l'équilibre à respecter entre les lycées d'Argelès-sur-Mer, de Canet-en-Roussillon et de Perpignan.

Les 2 hommes ont reconnu que la création d'un lycée d'enseignement strictement "général" n'était pas, aujourd'hui, opportune.

Par contre, pour Pierre Aylagas, il ne fait aucun doute qu'un nouveau lycée polyvalent aurait toute sa place dans le panorama scolaire du département.



La balle est maintenant dans le camp du représentant de l'Etat avec impatience, notamment par

le collectif citoyen (*lire ci-dessous*) qui vient de se constituer en association.

Lycée Emile Combes

L'ALEC est née

Le collectif citoyen qui se mobilise depuis des mois pour le lycée Emile Combes vient de créer l'ALEC (Association pour le Lycée Emile Combes). Son unique objectif est d'oeuvrer pour la création du lycée Emile Combes. Présidée par Cathy Flouttard, l'ALEC organise une réunion publique d'information et de mobilisation à Argelès-sur-Mer le vendredi 5 février, à 20h30, Espace Jean Carrère (avenue Molière).

Elle souhaite pouvoir fédérer le plus grand nombre de citoyens du territoire dans l'intérêt des enfants et de la réussite de leurs études.

Contacts : Tél : 06 15 19 77 71 ; Courriel : alec.asso@orange.fr
Site internet : <http://unlycee.free.fr>

Patrimoine

Musée : la dernière ligne droite

Plus que quelques semaines avant l'ouverture au public de ce qu'il faudra désormais appeler le Centre d'Interprétation de l'Albera, un centre à vocation transfrontalière.

Les travaux touchent actuellement à leur fin. Les expositions permanentes, agrémentées de vidéos, sont déjà installées (*notre photo*). La muséographie de l'ensemble du bâtiment a été revue.

Le prochain numéro de Granotes accordera une large place à ce nouvel outil culturel.



Route nationale : études poursuivies

La réunion publique sur la mise en sens unique de la route nationale a permis de tirer un premier bilan de l'expérience lancée au mois de juin. Des aménagements urbains et des études complémentaires vont être effectués.

Il fallait s'y attendre : la salle Ferdinand Buisson avait fait le plein pour la réunion de concertation organisée sur le nouveau plan de circulation en centre ville, plan découlant de la mise en sens unique de la route nationale dans le sens Perpignan - Collioure depuis le 29 juin dernier.

Sept mois ont passé et les avis sont partagés entre les pour, les contre et ceux qui pensent que la situation actuelle pourrait être améliorée par des mesures simples comme le renforcement de la signalétique.

Introduit par Pierre Aylagas, poursuivi par Marina Parra, adjointe en charge de la circulation, le débat a permis de dresser un premier bilan de l'expérimentation et d'entendre les arguments avancés par les différents intervenants.

Deux hypothèses présentées lors de la réunion sont en cours d'étude par les services techniques puis seront examinées par le comité de pilotage.

Hypothèse 1

Instauration d'un sens unique dans la direction Collioure - Perpignan depuis le rond-point



des Evadés de la France jusqu'au pont de la Massane.

Hypothèse 2

Instauration de 2 sens uniques. Le premier dans la direction Perpignan - Collioure depuis le pont de la Massane jusqu'aux feux tricolores.

Le second dans la direction Collioure - Perpignan depuis le rond-point des Evadés de France jusqu'aux feux tricolores. Dans cette configuration, la portion de voirie comprise entre la rue Marivaux et le rond-point des Evadés de France serait à double sens.

Par ailleurs, le débat a fait ressortir la nécessité de réaliser des aménagements urbains. Parmi ceux-ci :

- la mise en double sens de la piste cyclable sur la route nationale ;
 - le renforcement de la signalétique directionnelle ;
 - la création d'une signalétique d'information sur les parkings ;
 - la mise en double sens de la piste cyclable de l'avenue de la Gare à partir des feux tricolores.
- Des études vont être également lancées pour :
- la réalisation d'aménagements

urbains au Faubourg de l'Arpe, un quartier qui a vu sa circulation augmenter depuis le mois de juin ;

- la mise en sens unique du chemin de la Teulerie.

Enfin, la ville va étudier la mise en place les mercredis et samedis matin, jours de marché, d'une navette inter-parkings à bord du petit train.

Elle fonctionnerait sur le même principe que celle en service de la mi-juin à la mi-septembre en assurant une rotation entre les parkings périphériques et le centre ville.

Rues du Repos et d'Alembert

Aménagement d'un nouveau carrefour

La maison située au croisement des rues du Repos et d'Alembert vient d'être démolie.

Cette démolition va permettre l'aménagement du carrefour entre la rue du Repos et l'avenue de la Gare.

Un rond-point situé pour partie sur l'emprise de la maison démolie va être créé. Il permettra, pour les véhicules en provenance de Sorède, un meilleur accès au Faubourg de l'Arpe.

Enfin, le virage à droite permettant depuis la rue du Repos de "monter" vers la gare a été agrandi pour faciliter les manoeuvres des automobilistes.



Charlemagne : un nouveau quar

Entre la route de Collioure et le chemin de Charlemagne, les travaux de viabilisation d'un nouveau secteur d'habitation ont commencé. Sur une superficie de 13 hectares, plus de 350 logements privés et publics vont sortir de terre. Explication détaillée.

Le secteur de Charlemagne fait partie avec ceux situés au nord de la commune, à Taxo et entre l'avenue d'Hürth et le chemin de Neguebous, des zones où sera concentrée l'urbanisation future d'Argelès-sur-Mer.

Au mois de février 2008, le conseil municipal autorisait l'ouverture à l'urbanisation d'une zone de plus de 13 ha située au lieu-dit "Les Champs de Cadaques".

Cette zone est délimitée par le chemin de Charlemagne à l'ouest, la route de Collioure à l'est et l'agouille de l'Abat au sud. Elle est traversée de part en part par l'ancien chemin de Collioure.

Ce secteur est destiné à recevoir plus de 350 logements, caractérisés par une grande variété de programmes et la recherche d'une véritable mixité sociale.

Chemin de Collioure Acquisitions foncières

Dans le cadre du PAE de Charlemagne (lire ci-contre), la commune vient d'acquiescer gracieusement auprès de la société Urvat une bande de terrain de 1399 m² afin de réaliser des travaux de voirie et d'installation des réseaux.

Elle a également acquis une parcelle de 3320 m² destinée à devenir un bassin de rétention.

Ainsi y cohabiteront des programmes privés et publics, des constructions individuelles, des appartements à loyers libres ou modérés et des bâtiments publics.

Depuis quelques semaines, les engins de chantier sont à l'oeuvre. Plusieurs opérations immobilières vont se succéder. Voici l'état des lieux.

Opération n°1

Cette parcelle de 4 000 m², propriété de la ville en bordure de la route de Collioure, verra la construction d'une caserne de gendarmerie.

Elle accueillera les 20 militaires du PSIG (Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie) actuellement basé à Céret.

Les bâtiments (bureaux et logements des gendarmes) auront une superficie de 2 000 m² et une sortie sera aménagée sur la route de Collioure. C'est la ville qui a en charge la construction de la caserne.

Le coût de l'opération est évalué à 2 042 381 euros toutes dépenses confondues.

Le loyer versé par le ministère de la Défense permettra d'amortir à terme l'opération.

Lors du conseil municipal de novembre, la majorité municipale a décidé de lancer une procédure de consultation pour la maîtrise d'oeuvre. Les élus de l'opposition se sont abstenus.

Opération n°2

Cette opération est portée par Roussillon Lotissement sur



une superficie de 8 hectares. Elle se décompose en deux tranches. Les travaux de viabilisation de la première tranche ont débuté.

La première tranche comprend 76 parcelles à construire, 3 îlots pour 26 logements collectifs privés et 13 maisons de ville avec entrée individuelle.

La seconde tranche verra la livraison de 63 parcelles à construire, 18 logements collectifs privés, 7 maisons de ville avec entrée individuelle et 2 collectifs totalisant 63 appartements pour le logement collectif social.

Opération n°3

Construction de 66 logements collectifs privés par la société Urvat. Les travaux débuteront avant l'été.

Opération n°4

Viabilisation d'un lotissement de 25 parcelles à bâtir par la société Athaner - Château Valmy.

De nouvelles infrast

Le conseil municipal a voté en septembre 2008 la mise en place d'un Plan d'aménagement d'ensemble (PAE). Ce PAE consiste à prévoir l'ensemble des équipements publics et leur financement afin de satisfaire les besoins des futurs usagers de la zone.

Les équipements publics seront les suivants :

- l'aménagement et le recalibrage de l'ancien chemin de Collioure ;
- la réalisation de bassins de rétention des eaux pluviales ;
- le renforcement de la station d'épuration ;
- le renforcement des réseaux existants ;
- l'aménagement d'une nouvelle voie nord-sud entre le chemin de Charlemagne et la route de Collioure. Un rond-point sera créé chemin de Charlemagne à hauteur de l'hôtel éponyme.
- les frais d'études techniques préalables ;

tier se dessine



Lotissement La Cerigue

Vente d'un terrain

Le conseil municipal, comme il l'a déjà accepté dans le passé, a approuvé la vente d'un terrain de 250 m², situé lotissement communal la Cerigue. Ce terrain non constructible est situé entre un lot et la déviation. Prix de vente : 5 000 euros.

Centre village

Ventes de maison

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la vente au prix estimé par le service des Domaines de 3 maisons au village. La première située 1, rue de la Prévoyance d'une superficie de 20 m² pour un prix de 6 000 euros ; la deuxième située 38, rue de la Paix d'une superficie de 37 m² pour un prix de 22 000 euros et la troisième, 22, rue Vermeille, d'une superficie de 99m² pour un prix de 66 000 euros.

ructures et équipements publics



- les frais financiers afférents aux emprunts nécessaires.

Le montant des travaux envisagés dans ce PAE s'élève à 7,85 millions d'euros.

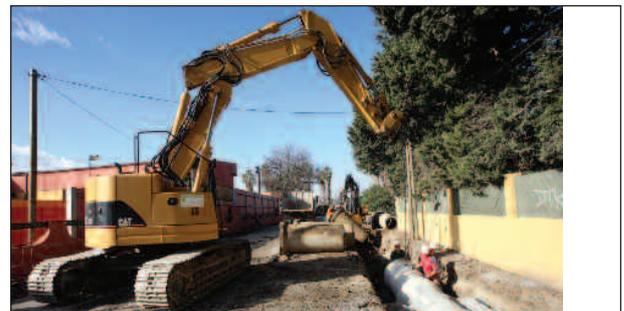
Ils seront financés à hauteur de 71, 44% par les constructeurs du secteur.

L'aménagement de l'ancien chemin de Collioure et de la nouvelle voie nord-sud seront

eux financés à 80% par les constructeurs puisque considérés comme voies de desserte des différents programmes de construction de cette zone.

Les constructeurs de logements sociaux sont eux exonérés de cette participation.

Le programme des équipements publics sera achevé au plus tard le 31 décembre 2014.



Route de Taxo à la mer

Acquisitions et travaux

Dans le cadre de l'élargissement de cette voie, le conseil municipal a accepté la cession gratuite de deux parcelles. La première d'une superficie de 293 m² est située au lieu-dit Gourg de Nacrap ; la seconde d'une superficie de 123 m² se trouve au lieu-dit Las Honors.

Sur cette route, la première tranche de travaux a vu l'installation d'un nouveau réseau d'assainissement entre le rond-point des Paganes et l'intersection avec le chemin du Pas de las Baques.

Sur le même secteur, le chantier se poursuit par la pose de nouvelles buses pour la collecte des eaux pluviales.

Assainissement

Projet urbain partenarial

L'aménagement d'un terrain de 9 645 m² pour la viabilisation de 14 lots au lieu-dit "Les Champs de Cadaques" est conditionné par le raccordement au réseau des eaux pluviales rue André Gide. Ce raccordement est à la charge de l'aménageur. Le conseil municipal a accepté le projet urbain partenarial qui fixe à 18 282 euros le prix à payer par le lotisseur.

“Pour une ville solidaire et citoyenne”

En ces temps difficiles, la solidarité et la citoyenneté doivent renforcer les liens entre les Argelésiens. C'est le sens du message lancé par Pierre Aylagas lors des vœux à la population.

Malgré la neige de la veille et une Tramontane dont les rafales dépassaient allégrement les 100 km/h, l'espace Jean Carrère affichait complet avec plus d'un millier de personnes pour les vœux du conseil municipal aux Argelésiens. La preuve, s'il en était encore besoin, que le plaisir de se retrouver fait oublier la froideur de l'hiver.



Remise des médailles de la ville (page 11), palmarès du concours de façades illuminées (page 13) et allocutions des élus et du sous-préfet ont été les temps forts de la soirée. Dans son intervention, Pierre Aylagas s'est attaché à dévelop-

per les notions de solidarité et de citoyenneté. Notions qui s'expriment pour la solidarité par les actions mises en place en faveur du logement, de l'action sociale et des personnes âgées dépendantes.

Pour la citoyenneté, le maire a mis en avant les équipements qui renforcent la cohésion sociale : l'espace Waldeck-Rousseau aujourd'hui terminé ; le Centre d'Interprétation des Albères et la médiathèque actuellement en travaux.

Avec le collège des Albères rénové à l'été 2010 et la piscine

couverte en 2011, ces bâtiments représentent selon Pierre Aylagas : *“La quinte gagnante d'Argelès-sur-Mer en ce début de décennie puisqu'ils sont des outils pour la vie associative, la culture, le patrimoine, l'enseignement et le sport.”*

Des outils au service de tous les Argelésiens qui ont, par la suite, longtemps respecté la tradition de la bonne année dans un espace Jean Carrère où ces vœux étaient pour la première fois projetés sur écran géant grâce au précieux concours de Cinémaginaire.

Tribune de l'opposition

Route nationale et agora

La mise en sens unique de la route nationale de manière précipitée (mauvaise signalisation, parkings de la gare en travaux...) en pleine saison touristique a apporté, tant aux riverains qu'aux commerçants, plus d'inconvénients que d'avantages.

Avant de nous engager dans des travaux irréversibles, remettons le dossier à plat et essayons de nouvelles possibilités (double sens unique ou inversion du sens actuel) en gardant à l'esprit que notre but doit être l'embellissement de cet axe, véritable vitrine de notre ville avec l'avenue de la Libération, pour dynamiser le centre ville (larges trottoirs, mobilier urbain, végétation et nouveaux parkings de proximité).

La population et l'activité économique doivent tirer profit de ce projet et ne pas en être victimes. Il n'y a pas de honte à revenir sur une mauvaise décision.

Le centre ville, l'agora comme disaient les Grecs, est le lieu de vie de la cité et il faut le protéger et le dynamiser ; c'est le centre du commerce de proximité et le lieu de rencontre privilégié des citoyens. La mairie a le devoir de le protéger.

Argelès est une ville balnéaire et il est normal que pendant la saison estivale des animations aient lieu à la plage, mais il est encore plus normal que des animations aient lieu toute l'année au village.

L'OMA chargée de ces animations, dont le budget avoisine les 600 000 euros, doit être capable de faire face à ces deux challenges, mais il nous semble que le village est souvent oublié.

Communication

Du nouveau sur le site internet

Mis en ligne le 14 octobre dernier, le site internet propose de nouvelles fonctionnalités. Une carte interactive couplée à un moteur de recherche permet de géolocaliser l'ensemble des équipements municipaux. En cliquant sur l'icône apparaissent les coordonnées téléphoniques du bâtiment.

Le même principe a été appliqué aux délégués de quartiers pour faciliter les contacts avec l'ensemble des citoyens.

Dans la partie tourisme, la géolocalisation permet de situer les hébergements, les restaurants, les commerces et les activités de loisirs.

Dans la partie citoyenne, les parents d'élèves trouvent désormais les menus servis au collège et aux enfants scolarisés en primaire.

Enfin, le site Argelès TV est en plein développement. Les dernières vidéos mises en ligne concernent le bain du premier janvier, Argelès-sur-Mer sous la neige les 7 et 8 janvier et les vœux du conseil municipal.

Au fil des dossiers du conseil

Lors des séances de novembre, décembre et janvier, l'assemblée a adopté les délibérations suivantes.

Régime indemnitaire des élus :

La population d'Argelès-sur-Mer ayant franchi la barre des 10 000 habitants - 10 188 exactement -, les élus du conseil municipal devaient se prononcer sur une éventuelle majoration de leurs indemnités, majoration autorisée par la loi.

A l'unanimité, les élus ont refusé celle-ci et continueront donc de percevoir les indemnités correspondant à une commune peuplée de moins de 10 000 habitants.

Dénomination de voies :

Le conseil municipal a décidé de baptiser impasse des Sarcelles, rue des Vanneaux et impasse des Huppées les voies du lotissement l'Oliveraie, situé avenue de Mongat (route de Saint-André).

Budget supplémentaire :

Le conseil municipal a approuvé le budget supplémentaire 2009. Dans la section investissement, on relève 123 392 euros pour la participation au programme de logements sociaux résidence Saint Pierre, 211 000 euros pour les travaux de voirie urbaine et 20 000 euros pour la fin de l'aménagement de l'espace Waldeck-Rousseau.

Réunions du conseil municipal en 2010 :

Le calendrier des réunions est le suivant : 25 février, 25 mars, 29 avril, 27 mai, 24 juin, 26 août, 23 septembre, 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre.

Toutes les réunions ont lieu à 21h, salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville.



Les médaillés de l'année

C'est une tradition qui va de pair avec la cérémonie des vœux du conseil municipal : la remise des médailles de la ville aux Argelésiens méritants est toujours très attendue.

Ils sont 5 cette année à avoir été honorés par la commune.

Jacqueline Koral

Après avoir occupé le poste de secrétaire durant de longues années, Jacqueline Koral a été élue présidente d'Argelès accueil en 2005. Depuis cette date, elle œuvre avec dévouement et disponibilité pour s'occuper de cette association qui compte 320 adhérents.

Serge Barba

Il a été le Président de l'association FFREEE (Fils et Filles de Républicains Espagnols et Enfants de l'Exode), association qui œuvre pour la mémoire du camp d'Argelès et de la Retirada de 1939. Le travail de FFREEE a également été récompensé par la Généralitat de Catalogne qui lui a attribué la plus haute distinction, la Croix de Sant Jordi.

Jordi Barre

C'est un des Argelésiens les plus connus. Il est à la fois l'ambassadeur du Roussillon, homme de lettres, poète et chanteur, chantre du catalan et de la catalanité.

A bientôt quatre-vingt dix ans, il continue à écrire, composer et chanter pour le plus grand plaisir de son public.

André Baurès

Figure d'Argelès-sur-Mer, André Baurès est aussi un des plus anciens délégués de quartiers de la commune. A ce titre, il a la responsabilité du secteur Les Albères - Llevantine, à proximité de la route de Collioure.

Fourmillant d'idées pour améliorer la qualité de vie de son quartier et de la ville en général, André Baurès ne manque pas une occasion de les proposer aux élus.

Sauveur Carbones

Originaire de Banyuls-sur-Mer, l'abbé Carbones a tout de suite été adopté par les Argelésiens grâce à sa gentillesse, sa disponibilité et son intérêt pour la ville.

Président de l'association des Ermitages d'Argelès-sur-Mer, il travaille en étroite collaboration avec la ville pour l'entretien et la rénovation du patrimoine communal. Au cours des dernières années, l'église Notre-Dame-del-Prat, les chapelles Saint-Laurent et de la Pave ont été restaurées par la ville.

(Fatigué, l'abbé Sauveur Carbones n'a pu participer à la remise des médailles.)

Patrimoine

Le conseil municipal a décidé de passer une convention avec le conseil général pour la restauration par le centre départemental d'un panneau de l'église représentant la "Dormition de la Vierge".

La ville participera à hauteur de 30% du montant de la restauration, soit 3 751 euros.

1^{er} avril

Bourse de l'emploi saisonnier à l'espace Jean Carrère

C'est le jeudi 1^{er} avril qu'aura lieu à partir de 9h à l'espace Jean Carrère la traditionnelle bourse à l'emploi saisonnier organisée par le Pôle Emploi avec le concours de la ville.

L'an passé, 82 employeurs étaient présents et 540 offres d'emploi avaient été proposées.

Musique : du classique au programme

Un rendez-vous dédié à la musique classique tous les mois : c'est la nouveauté proposée par la ville à partir du mois de février dans le cadre des Musicales d'Argelès-sur-Mer. Découvrez la programmation jusqu'au mois de juin.



Arielle Le Cornec et Emilie Benterfa



Le Choeur de St-Génis-des-Fontaines

L'idée germe depuis plusieurs mois. Elle va se concrétiser à partir du mois de février grâce au travail réalisé en amont par la commission municipale de la culture et Danielle Faget, adjointe au maire chargée de la musique. Tous les mois, la ville d'Argelès-sur-Mer va proposer aux amateurs de musique classique un rendez-vous régulier sous forme de concert, de récital ou de spectacle lyrique. Ils auront pour cadre la galerie Marianne ou l'église Notre-Dame-del-Prat. Cette programmation régulière de musique

classique est une première à Argelès-sur-Mer. Elle devrait ravir tous les mélomanes.

Samedi 13 février :

Récital de la soprano Arielle Le Cornec et sa pianiste Emilie Benterfa. Airs d'opéras italiens et français. Galerie Marianne à 17h.

Dimanche 28 mars :

Requiem de Fauré par le Choeur de Saint-Génis-des-Fontaines. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h.

Samedi 10 avril :

Quatuor de guitares Méditerranée (Olivier Saltiel - Patrick Rabarivelo - Pascal Goze - Nicolas Lupovici). Galerie Marianne à 17h.

Dimanche 30 mai :

Duo piano-violoncelle François-Michel Rignol et Daniel Brun. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h.

Samedi 19 juin :

Récital de la soprano Dorothee Pinto et son guitariste Pierre Millan. Galerie Marianne à 17h.

Histoire

Marcher pour ne pas oublier

Du 19 au 21 février, les Chemins de la Retirada mettront en relief cet épisode tragique de l'histoire de notre ville avec des rendez-vous organisés à Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et Collioure.

Il y a un an toute juste, le 70^e anniversaire de la Retirada avait été commémoré par l'organisation d'un très grand nombre de manifestations dans tout le département.

En 2010, les manifestations sont bien moins nombreuses mais celles qui existent depuis plusieurs années sont toujours là car le devoir de mémoire ne s'arrête pas à une date anniversaire...

Parmi elles, les 11^e Chemins de la Retirada organisés conjointement par l'association FFREEE (Fils et Filles de Républicains Espagnols et Enfants de l'Exil) et la ville d'Argelès-sur-Mer. Ils proposent chaque année de réaliser une partie du parcours effectué en 1939 par les exilés. La marche de février 2010 aura lieu à saint-Cyprien.

Vendredi 19 février : Argelès-sur-Mer

A 18h30 : espace Jules Pams à Valmy au CIDER (Centre d'Interprétation et de Documentation de l'Exil Républicain) : inauguration

de l'exposition "Résister dans les camps". Oeuvres, documents, objets réalisés dans les camps.

A 20h30 : solidarité avec l'actualité. Lectures par Laura Louves et Thierry Coma : "La révolte des Antilles, Guadeloupe", "La Réunion contre la profitation", "Echo du mouvement de révolte" et "Vécu depuis la métropole".

Samedi 20 :

Saint-Cyprien - Argelès-sur-Mer

A 9h : départ de la Marche symbole du camp de Saint-Cyprien au cimetière.

A 12h : dépôt de gerbe au cimetière des Espagnols à Argelès-sur-Mer (avenue de la Retirada).

A 13h : pique-nique tiré du sac à Valmy.

A 15h : conférence à Valmy sur la création dans les camps par Véronique Moulinié et présentation de son livre "La Retirada, mots et images d'un exode".

A 18h : théâtre : "Une nuit de Grenade" par



F-Henri Soulié au cinéma Jaurès.

A 21h : "Dale recuerdos", film de Didier Ruiz et la "Compagnie des Hommes" tourné à Rivesaltes avec la participation de membres de FFREEE.

Dimanche 21 : Collioure

Hommage à Antonio Machado avec la remise du Prix d'écriture des lycées et du Prix international de littérature. Programme complet à télécharger sur www.argeles-sur-Mer.com.

Les temps forts du Carnaval

Plus que quelques semaines avant que les chars du Carnaval ne surgissent au grand jour pour la première sortie programmée le dimanche 28 février. Les associations et les familles argelésiennes travaillent d'arrache-pied pour que tout soit prêt le 28 février..

L'Office municipal d'animation (OMA) a renforcé la partie musicale. Il y a aura donc plus de batucadas, de bandas et de fanfares pour encadrer les danseuses et les carnavaliers. Il y aura aussi pour la première fois, l'élection de la Miss Baby Carnaval qui trônera comme la Reine sur l'un des chars.

Les candidates doivent être âgées de 8 à 12 ans et contacter l'OMA pour participer à l'élection du 27 février.

Tél : 04 68 81 10 15.



Demandez le programme

Samedi 27 février à 21h : espace Jean Carrère : élections de la Miss Baby et de la Miss Carnaval avec l'orchestre California.

Dimanche 28 février à 15h : première sortie avec les batucadas Agora, Belem et Kalimbao, les danseuses d'Oba Brasil, les majorettes d'Argelès, la banda La Vidourlenque, la Boutifanfare et la Fanfare Aioli Beach.

Mardi 2 mars à 14h30 : carnaval des enfants dans les rues du village.

Samedi 6 mars à 21h : grande cavalcade nocturne avec les Batucadas Agora, Kalimbao et ses danseuses, les majorettes d'Argelès et la Banda La Vidourlenque.

A 22h espace Jean Carrère : bal de clôture du Carnaval avec l'orchestre Jam City.

11 avril : IX^e foire de l'élevage

En 2009, en déménageant sur le parking du Valmarie au Racou, la foire de l'élevage organisée par les éleveurs des Albères et des Aspres avec le concours de la ville d'Argelès-sur-Mer a pris une nouvelle dimension.

Dans cet espace plus champêtre, plus vaste, permettant aux animaux d'être dans un milieu naturel, la foire a pu prendre ses

aises et gagner en convivialité.

La même recette vous est proposée le dimanche 11 avril, toujours au Racou. L'édition 2010 mettra en vedette le mulet avec une démonstration de traction animale et l'élevage de Merens de Montesquiudes-Albères. Il y aura également des chevaux de labours, des stands des produits du terroir, des grillades...



Façades illuminées

Les lauréats 2010

Près d'une trentaine de familles argelésiennes a participé au concours de façades illuminées organisé par la ville. Toutes ont été récompensées lors d'une réception organisée en mairie. Le palmarès est le suivant.

Prix de la ville : René et Martine Paillissé (28, route de Notre-Dame-de-Vie).

Félicitations du jury (catégorie appartement) : Ginette Martos (11, rue Torcatis), Betty Cortes (4, place de la République).

Félicitations du jury (catégorie villa) : Henri Techer (22, rue Caseponce), Jacques Bordin (rue Diderot), Marine Bovalo (20, rue Caseponce), Jean Keller (6,

impasse Sabaté).

Prix du jury : Maurice Pothet (7, rue des Colibris), Séverine Magdaleno-Faille (5, rue Elsa Triolet), Marie-Thérèse Guele (11, rue Pagnol), Nicolas Faille (143, avenue de la Libération), Aurelio Alviano (5, rue des

Palombes), Hugues Boisot (10, rue d'Avranches), Isabelle Rouxel (1, rue Ludovic Massé).

Prix d'encouragement : Jacqueline Alberty (10, rue du Jeu de Paume), Teresa Alviano (20, rue des Colibris), Flore Alzina (3, impasse Sainte Magdeleine), Ghislain Bollet (11, rue de Montesquieu), Pierre Degre (16 bis, chemin Saint Julien), Marcel

Demaya (18, rue des Châ-taigniers), Alexandre Dominquez (13, rue des Roitelets), Jean-Claude François (La Sardane), Agnès Froidevaux (La Sardane), Michelle Guegan (3, rue Jean Amade), Monique Guy (Le Grand Pavois), Stéphane Porteix (4, rue des Bleuets), Alice Turbiak (2, avenue du Général de Gaulle).



Mérite agricole : 4 femmes à l'honneur



On l'appelle familièrement le "Poireau". Institué en 1883 par le ministre de l'Agriculture, le Mérite Agricole récompense les services rendus à l'agriculture et est considéré aujourd'hui comme la plus haute distinction du monde agricole.

Phénomène rare, 4 Argelésiennes viennent de recevoir cette décoration pour leur implication dans l'Agriculture. Il s'agit de Mmes Théron, Massot, Rodriguez et Carbonnell.

La cérémonie s'est déroulée à l'espace Jules Pams à Valmy en présence du sous-préfet de Céret, du président de la chambre d'Agriculture, de Pierre Aylagas entouré d'élus dont Etienne Ouillé, conseiller municipal délégué à l'Agriculture.

Le Père Noël est venu du ciel



Parmi les nombreux rendez-vous proposés par l'Office municipal d'animation pendant les fêtes de fin d'année, le village des lutins réservé aux enfants a connu une belle affluence.

Même si, en raison d'une très forte Tramontane, les animations du samedi furent annulées, celles programmées le dimanche ont permis aux tout-petits grâce aux ateliers de maquillage, aux balades en calèche, aux jeux gonflables installés place saint Côme et saint Damien de se plonger dans la magie du Père Noël.

Clou du spectacle : la descente du Père Noël en rappel depuis le clocher de l'église. Un Père Noël venu du ciel les bras chargés de bonbons pour le plus grand plaisir des enfants.

Bonne année aux acte

Parce qu'ils se mobilisent toute l'année au service d'Argelès-sur-Mer, parce qu'ils sont au service des Argelésiens et parce qu'ils oeuvrent pour la citoyenneté, les délégués de quartiers sont reçus chaque année à l'hôtel de ville pour y recevoir les vœux des élus.

Une bonne manière de rendre hommage et de remercier ceux qui sont le trait d'union entre les citoyens et le conseil municipal. Ils étaient donc plus d'une cinquantaine de délégués à avoir répondu présents à l'invitation de la ville et de Cathy Arsant et Gaby Demonte, conseillères municipales déléguées.

En quelques mots, Pierre Aylagas rappela combien les élus étaient attachés à l'expression de "cette démocratie argelésienne", faite de réunions publiques et de rencontres citoyennes.

"Vous jouez un rôle incontournable



ble" dans ce dispositif» a souligné le maire.

Un dispositif qui sera renforcé en 2010 puisque, grâce à la

11 novembre : les élèves

Les cérémonies commémorant l'armistice du 11 novembre 1918, date de la fin de la première guerre mondiale, voient la participation régulière des élèves des classes primaires de la ville qui, après avoir pris place dans le cortège parti de l'hôtel de ville, fleurissent le monument aux morts et le carré militaire. Cette année, les enfants avaient tenu à déclamer un poème de Louis Faure, appelant à la paix entre les hommes.

Pour les remercier de leur implication lors de cette cérémonie patriotique, les associations d'anciens combattants d'Argelès-sur-Mer et du canton leur ont remis un diplôme attestant de leur présence lors de cette journée du souvenir. La remise s'est déroulée salle Buisson en présence des élus de la commune.



Cours de la citoyenneté



nouvelle version du site internet, les Argelésiens pourront contacter directement (page 10) leur délégué de quartier.

Une nouveauté dont il fut longuement question quand vint le temps de la traditionnelle galette.

à l'honneur



Noël dans les écoles



Le Père Noël est passé bien avant le 25 décembre dans les écoles maternelles et primaires d'Argelès-sur-Mer grâce à la générosité de la ville et de l'Office municipal d'animation.

Tous les enfants ont assisté à des spectacles organisés à l'espace Jean Carrère, notamment avec Pilule et André Véra, ainsi qu'à la projection d'un film au cinéma Jaurès.

Des goûters ont été également offerts lors de ces après-midis récréatifs qui ont permis à toutes et à tous de célébrer Noël avec quelques jours d'avance.

Mairie : un nouveau directeur général

Directeur général des services de la ville d'Argelès-sur-Mer depuis 2002, Christian Munos a fait valoir ses droits à la retraite depuis le 1^{er} février.

Son successeur est François Parsi (à droite sur la photo), 41 ans, né à Bordeaux, marié et père d'une fille de 9 ans.

Administrateur territorial, François Parsi était jusqu'alors directeur général des services d'une communauté de communes, située en Loire-Atlantique.

Il a été présenté au personnel communal lors des vœux du conseil municipal.



Février

● Samedi 13

Soirée Country avec les Bad Girls Dancers et Country Dance Forever. Espace Jean Carrère à partir de 19h30 (entrée 5 euros).

Conférence du Casal de l'Albera. Salle Buisson à 17h.

Les Musicales d'Argelès : Concert de la soprano Arielle Le Cornec et sa pianiste Emilie Benterfa. Airs d'opéras italiens et français. Galerie Marianne à 17h (entrée libre participation).

● Du 19 au 21

Chemins.Camins.Caminos de la Retirada par FFREEE Marche symbolique, hommages, témoignages, débats, exposition, théâtre, cinéma, conférences, concert à Argelès-sur-Mer, Saint-Cyprien et Collioure (page 12).

● Du 27 février au 6 mars

Carnaval d'Argelès

Le 27 : Election Miss Carnaval.

Le 28 : 1^{ère} sortie du Carnaval.

Le 2 : Carnaval des Ecoles.

Le 6 : Sortie nocturne et Bal

● Mercredi 24

Atelier philo des Amis de la Bibliothèque Foyer communal à 19h (entrée libre).

● Jeudi 25

Les Jeudis du Théâtre des Amis de la Bibliothèque : "La Gossa d'en Pepet" de Pere Guisset par El Grup teatral Ultrera. Cinéma Jaurès à 20h30 (gratuit).

Mars

● Mercredi 3

Les Mille-Pattes : animation à la maison de retraite Les Capucines de 15h30 à 16h30.

● Jeudi 4

Ciné-forum des Amis de Cinémaginaire : Film + repas tiré du sac + débat. Cinéma Jaurès à 19h (entrée 5 euros)

● Samedi 6

Connaissances du Monde : «Entre désert et océan» la Mauritanie, un film de Claude Pavart. Cinéma Jaurès à 14h30 (entrée 6 euros).

● Du 9 au 14

Le Printemps des Poètes par les Amis de la Bibliothèque sur le thème : Couleur femme. Exposition à la Galerie Marianne.

Mardi 9 : Concert (chansons françaises) de la formation "Ego quartet, Jazz à quatre". Galerie Marianne à 18h30 (entrée libre).

● Mercredi 10

Cinéma des Enfants : "Sa Majesté des mouches" (film à partir de 8 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30 (entrée : 2,50 euros).

Les Mille-Pattes : Atelier Libre à l'Ecole des Tamaris de 10h à 11h30.

Café poétique des Amis de la Bibliothèque. Foyer communal à 19h (gratuit).

● Du 11 au 13

Festival "Femmes et Toiles" par Les Amis de Cinémaginaire : Films, conférences, expos, convivialité, débats. Cinéma Jaurès et Salle du Foyer.

● Samedi 13

Conférence du Casal de l'Albera - Salle Buisson à 17h.

● Mercredi 17

Les Mille-Pattes : sortie Calèche et poneys. Rendez vous à 9h45 à l'école des Tamaris.

● Samedi 20

Boxe Open France Full Contact par Le Phoenix Argelesien. Espace Jean Carrère.

● Mercredi 24

Atelier philo des Amis de la Bibliothèque. Salle Buisson à 19h (gratuit).

Les Mille-Pattes : atelier sur le Printemps. Ecole des Tamaris de 10h à 11h30.

● Du 26 au 28

Grand Prix de la Ville par le Club de Tarot des Albères. Salles de Valmy et des Aigles

● Samedi 27

Concert de Olivia Ruiz Espace Jean Carrère à 20h30.

● Dimanche 28

Les Musicales d'Argelès : Requiem de Fauré par le Choeur de St-Génis-des-Fontaines. Eglise Notre-Dame-del-Prat à 17h (entrée libre participation).

Compétition d'escrime : Championnat de Ligue Cadet épée / fleuret par la Société Escrime Argelèsienne. Espace Jean Carrère de 9h30 à 16h.

Galerie Marianne

Espace Liberté

Du mardi au samedi de 14h à 18h, ainsi que les mercredis et samedis matins de 10h à 12h

Du 28 janvier au 16 février

Huiles sur toiles de **Philippe Liech** sur le thème : "Diffusion onirique des émotions".

Du 18 février au 6 mars

Oeuvres de l'artiste danois **Stephen Bue** sur le thème : "Charmes d'une balade en aquarelles".

Du 9 au 14 mars

Le Printemps des Poètes par les Amis de la Bibliothèque sur le thème : «Couleur femme» (tableaux et poèmes).

Du 16 au 31 mars

Photographies de **Benoît Vollmer** avec la Galerie Lumière d'encre de Céret.

Pour tout connaître de votre ville...

www.argeles-sur-mer.com

Restez informé de toute l'actualité d'Argelès-sur-Mer en vous inscrivant gratuitement à

La lettre d'informations

sur

www.argeles-sur-mer.com

